

Personne qualifiée chargée des vérifications réglementaires des EPI contre les chutes de hauteur

Objectifs

Connaître le contexte réglementaire d'utilisation et de vérification des E.P.I. contre les chutes de hauteur et être capable d'assurer la vérification

Public Visé

Chef d'équipe ou de responsable d'équipe ayant en charge la vérification périodique des équipements de protection anti-chute de l'entreprise.

Pré Requis

- Maîtriser la langue française (lu, écrit, parlé)
- Être âgé de 18 ans au moins
- Justifier d'une formation aux travaux en hauteur ou travaux sur cordes en fonction du matériel à vérifier.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser le contexte réglementaire d'utilisation et de vérification des EPI
- Être capable d'assurer la vérification périodique des matériels anti-chutes de l'entreprise

Parcours pédagogique

FORMATION EN SALLE

La réglementation
Les normes des différents types d'EPI
Le vérificateur, son rôle, ses responsabilités
Fiches de contrôle, registre de sécurité
Méthodologie et principes de contrôle
Les points de contrôle par produit (notices constructeurs)
Méthodologie de comparaison des E.P.I.
Remplissage des fiches de contrôle
Gestion des dysfonctionnements
Consignation de résultats
Entretien 1er niveau et stockage des EPI
Gestion des rebuts
Rapport de vérifications

MISE EN SITUATION PRATIQUE

Méthodologie de la vérification
Etude pratique et comparatif des résultats du groupe
Exercices de vérification des E.P.I. sur équipements école

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation théorique par QCM. Test d'évaluation pratique sur équipements représentatifs de la future activité du stagiaire.

Modalités d'Accessibilité

Sur demande auprès du référent handicap, par mail à handicap@positivformation.com

Durée

14.00 Heures
2 Jours

Effectif

8 personnes maximum

Contactez-nous !

Romain PERREUL
Formateur

Tél. : 0299425746
Mail : contact@positivformation.com